



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2018

Nombre de conseillers :

En exercice :	23
Présents :	16
Votants :	20

L'an deux mille dix-huit, le Quinze Juin à 20 h 30
le Conseil Municipal de Sainte-Florine, dûment
convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Madame CHASSIN Nicole.

Présents : Nicole CHASSIN, Raymond FOURET, Marie-José ENTRADAS, Dominique GLADEL, Thierry ROUSSET, Adjoint, Annie-Claire DUPARC, Marie-Claude PELON, Marie-Thérèse CARDOT, Eliane MAZIN, Claudine HAILLERET, Gilles MAZIN, Myriam PICHON, Sylvie THOREL, Pascal FAURE, Patrice RODRIGUES, Bernard DRUNET.

Procurations : Thomas CRESSEINT à Claudine HAILLERET
Laure LESCURE à Bernard DRUNET
Alain LE ROUX à Sylvie THOREL
Claudette BARROS à Marie-Thérèse CARDOT

Absents : Marc LARTIGUE, Elodie MONTAGNE, Franck BOSCUS

55 / 2018 – DEMANDE DE RETABLISSEMENT DES TER AUVERGNE DE CLERMONT-FD A NIMES – PETITION :

Diverses associations de défense de la ligne SNCF CLERMONT-FERRAND – NIMES (Association des usagers du Gard et départements limitrophes, Collectif citoyen de la défense de la gare de Villefort, Comité de défense des services publics dans les Hautes-Cévennes, Collectif des Usagers des transports du Haut-Allier) nous ont fait parvenir une pétition pour le rétablissement des TER Auvergne CLERMONT-FERRAND – NIMES.

Habituellement 3 allers-retours sont programmés et circulent de bout en bout (1 financé par Occitanie et 2 co-financés par AuRA-Occitanie). Après une période de 2 mois de travaux (du 3 mars au 4 mai 18) la SNCF AuRA a « oublié » de rétablir ces 2 allers-retours en train, à savoir :

- Nîmes 8 h 10 => Clermont-Fd 13 h 10 = supprimé
- Nîmes 16 h 58 => Clermont-Fd 22 h 26 = supprimé
- Clermont-Fd 6 h 47 => Nîmes 11 h 51 = supprimé
- Clermont-Fd 16 h 40 => Nîmes 21 h 58 = supprimé

Seul l'aller-retour de 12 h 50 de Clermont et 14 h 13 de Nîmes financé par Occitanie a re-circulé dès le 5 mai 18.

L'intégralité du service entre Clermont-Fd et Nîmes n'est donc toujours pas assuré et les voyageurs sont priés de reporter leur voyage jusqu'à ce que la région AuRA daigne remettre ces trains.

AR PREFECTURE

043-214301855-20180615-55_2018-DE
Regu le 26/06/2018

Les associations de défense ne tolèrent pas d'être méprisées et discriminées par les statistiques ou tout autre indicateur de trafic tendant à faire croire que la ligne est peu fréquentée et qu'elle ne justifie pas l'emploi de matériel ferroviaire pour son exploitation.

Les Conseillers Municipaux après en avoir délibéré :

- Soutiennent l'action des associations de défense de la ligne SNCF Clermont-Ferrand – Nîmes et signent la pétition qui sera également à la disposition du public au Secrétariat de la Mairie.

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus,

Le Maire,



AR PREFECTURE

043-214301855-20180615-55_2018-DE
Reçu le 26/06/2018